Appel à participation

22[ème] ÉDITION DES

JOURNÉES EUROPÉENNES DES MOULINS

ET DU PATRIMOINE MEULIER

Proposées par la Fédération Des Moulins de France - www.fdmf.fr

21 ET 22 MAI 2016

MAI EUROPÉEN DES MOULINS

RENSEIGNEMENTS : www.fdmf.fr et www.journees-europeennes-des-moulins.org









Fédération des Moulins de France (FDMF)

www.fdmf.fr   contact@fdmf.fr





Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier
21, 22 mai 2016

"Des machines et des hommes, destination Moulins"

Lancée dans sa version actuelle depuis 2007, mais dans son esprit depuis 1995, par une équipe de bénévoles qui représentaient le mouvement de sauvegarde des moulins sur le plan national, cette manifestation reçoit, année après année, une belle résonance grâce à l'investissement de chacun sur le terrain pour faire connaître localement un pan de patrimoine aux diverses facettes et dont l'importance fut primordiale et qui continue à marquer l'activité économique, touristique et pédagogique.
Des associations européennes de sauvegarde de moulins organisent aussi, et le plus souvent au mois de mai, des journées pour célébrer ce patrimoine, d'où la volonté commune d'inscrire nos journées dans un "Mai Européen des Moulins"
Un vrai moteur ces moulins ! Derrière ces machines, des hommes ingénieux, courageux, aux mille talents !

En 2016, la date de ces journées est fixée au 21, 22 mai

Nous comptons toujours sur vous, les fidèles participants, mais aussi sur tous ceux qui découvriront cet appel et qui trouveront pertinent d'inclure ces journées dans leur programme annuel d'animation.
Pour les sites qui ouvrent régulièrement, mais qui ne peuvent pas faire une opération spécifique, c'est l'occasion de diffuser sur la toile, sur un site dédié, votre offre, vos horaires.
Pour ceux qui reçoivent ce dossier pour la première fois, n'hésitez pas à participer, même sobrement, où à faire suivre le dossier à ceux qui pourraient être intéressés.

Vous êtes propriétaire d'un moulin ?

- Votre moulin présente un équipement intéressant
- Votre moulin produit de l'électricité grâce à l'énergie propre
- Votre moulin produit de l'huile, de la farine, du chocolat, du cidre…

Vous gérez un site industriel ?

Votre commune a une histoire industrielle, artisanale liée à l'exploitation de l'énergie hydraulique, éolienne; elle a un aqueduc, un moulin, une noria, une éolienne qui pompe l'eau, une carrière de meules, un site industriel reconverti en lieu de rencontre d'animation et qui garde des vestiges; vous avez un projet en devenir; … n'hésitez pas à vous investir le temps d'un week-end pour faire connaître ces merveilles et, pour l'occasion, vos actions en les mettant en valeur au près du grand public

Votre ville, votre commune a un passé industriel, possède un musée, une éolienne, une noria, un bélier ?

Tout votre patrimoine lié à l'eau peut être mis en valeur (forges, papeterie, filature, pressoir à pomme, reconversion en lieu de rencontre, d'animation…

Vous êtes chercheur, historien, géographe archéologue, collectionneur (cartes postales, timbres)…?

Vous avez publié, vous voulez relater vos travaux historiques, archéologiques : n'hésitez pas à présenter une conférence, tout le monde comprendra mieux ainsi que la "Recherche" est indispensable.

Offrez donc, le temps d'un week-end la possibilité :

- d'entrer dans un moulin
- de découvrir une carrière de meules, une forge , une noria, une centrale électrique, les belles réalisations de reconversion d'un moulin,
- de parcourir les sentiers des moulins
- de lire un paysage façonné par les moulins, une usine industrielle
- de gouter une huile, du pain, du cidre….
- d'acheter un produit du moulin
- de voir un site de nuit (nuit des musées)
- d'écouter une conférence
- de rencontrer les bénévoles, les chargés de ce patrimoine

…/…

Inscrivez-vous aux Journées Européennes des Moulins et du Patrimoine Meulier avant le 10 mai 2016

En ligne sur : www.journees-europeennes-des-moulins.org
Par courrier électronique :
journeesdesmoulins@orange.fr - journees.des.moulins@gmail.com
Par courrier postal :
Dominique CHARPENTIER – Moulins de La Barthe – 33540 BLASIMON (09 63 27 96 90 – 06 21 68 41 07)
ou Bridget PETIT – chemin de la Capitelle – 34600 Bédarieux. (06 19 62 03 89).

Pour ceux qui veulent des affiches : nous les commander dès le mois de mars pour être sûr de les recevoir.

Communication sur les journées au niveau national :

- dès le quatrième trimestre de l'année 2015, sur www.fdmf.fr et sur www.journees-europeennes-des-moulins.org
- dans la revue "Le Monde des Moulins", dans l'agenda diffusé en octobre 2015.
- par un visuel renouvelé chaque année et que l'on retrouve dans tous les supports (revue, agenda, sous forme d'affiches, de cartons de correspondance)
- par un communiqué de presse envoyé aux médias nationaux (TV, radio…)
- par les réseaux sociaux

Communication sur les journées au niveau local :

Il vous appartient de faire la publicité de votre manifestation (TV locale, France Bleue : il y en a dans chaque région – correspondants locaux presse écrite, Offices de Tourisme…). Pour une somme modique, achetez des affiches et essayez de les placer aux endroits les plus stratégiques (mairie, poste, bureau de tabac, boulangerie).
Rapprochez-vous de sites qui sont proches du votre et incitez les à participer, faites alors une information commune. Un dépliant présentant 6 ou 7 moulins peut ainsi proposer un circuit d'une journée.

Conseil :

Evitez d'annoncer un moulin qui ne présente pas d'intérêt architectural, si vous ne l'ouvrez pas, si vous n'êtes pas présent!
Un moulin décrit comme étant "à voir de la route", doit présenter des caractéristiques architecturales remarquables.

- Condition de participation
  Vis-à-vis de la Fédération Des Moulins de France, il faut utiliser le visuel des Journées avec tous les logos des partenaires, mis gratuitement à la disposition sur demande (dossier électronique).
- Vous pouvez demander un droit d'entrée pour la visite, mais il faut le signaler bien lisiblement. Nous vous conseillons la gratuité pour les enfants.
- Sachez que la Fédération Des Moulins de France, loi 1901, ne reçoit aucune subvention publique, elle ne fonctionne que grâce à des membres adhérents. Elle est indépendante.
  Elle n'a pas les moyens financiers pour fournir gratuitement du matériel de communication. Néanmoins, elle propose un kit d'affiches gratuit sur demande. Elle s'appuie sur les services d'un professionnel, qui peut assurer l'impression de documents publicitaires à tarifs très étudiés, qui pourraient vous être nécessaires,. Une commande complémentaire (payante) d'affiches est fortement conseillée. Vous pouvez les mettre en place 8 à 15 jours avant la manifestation.

Nous sommes à votre écoute pour plus de renseignements, conseils, aides.







